



MINISTÈRE DE
L'ÉDUCATION NATIONALE

MINISTÈRE DE
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE



**Lycée
Professionnel
Léon de
Lépervanche
BP 1015
31, Avenue
Raymond Mondon
97828 Le Port**

Tél. 02 62 42 75 75

Fax 02 62 43 26 97

Mél. ce.9740552g@ac-
reunion.fr

PERSONNELS D'ENSEIGNEMENT ou D'ÉDUCATION

☐ DEMANDE D'AUTORISATION

☐ REGULARISATION D'ABSENCE

Cochez la case correspondante

(A déposer au minimum 48 h à l'avance au Secrétariat de M. le Proviseur)

Je soussigné(e) ai l'honneur de solliciter une
autorisation d'absence :

Du /_/_/ /_/_/ /_/_/_/_/ deh àh.....

Au /_/_/ /_/_/ /_/_/_/_/ deh àh.....

Motif :

.....
.....

Nombre d'heures manquées : h

Ces heures pourront être récupérées * aux jours et heures ci-après :

Classe	Jour	Heure	Salle

* à voir avec le Proviseur Adjoint

Le Port, le signature

Avis de l'Adjoint :

Avis du CTX :

Avis du CPE :

Décision :

☐ Accordé sans récupération

☐ Accordé sous réserve de remplacement

☐ Refusé

Le Proviseur Adjoint